



**SNTPCT**  
10 rue de Trétaigne  
75018 PARIS

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

## Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision

Tél. 01 42 55 82 66

Courrier électronique : [sntpct@wanadoo.fr](mailto:sntpct@wanadoo.fr)

Site : [www.sntpct.fr](http://www.sntpct.fr)

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

## MENACE SUR NOS EMPLOIS

### Suppression d'un trait de plume du CNC et du Fonds de soutien automatique à la production de films alimenté par une taxe additionnelle sur le prix des billets ?

*C'est la tentative de démantèlement de la capacité de la France à disposer d'une Industrie de production nationale qu'à tenté de faire passer le 10 avril le Rassemblement national – dont Mme Le Pen –, malheureusement rejoint lors du vote par 9 députés de la droite républicaine,*

au travers d'un amendement numéroté 932 de suppression pure et simple du titre 1<sup>er</sup> du livre 1<sup>er</sup> du Code du cinéma et de l'image animée, lors de l'examen projet de loi portant sur la simplification de la vie économique.

### Supprimer l'institution du CNC et le Fonds de soutien à la Production

que notre Syndicat a arraché après une très forte mobilisation des techniciens, des artistes et des réalisateurs en 1948,

en obtenant parallèlement la résiliation des Accords Blum-Byrnes qui réservaient les salles de cinéma aux films américains pour plus des deux tiers du temps d'exploitation.

### Pour quels intérêts?

Certainement pas ceux de notre souveraineté dont les 41 votants de cet amendement prétendent se réclamer.

Pas non plus dans l'intérêt du rayonnement de notre pays.

Cet amendement tente de piétiner le consensus qui a perduré jusqu'à présent de gauche à droite, quant à la nécessité de cet encadrement réglementaire et de la préservation de l'exception culturelle.

Nous sommes dépositaires de ce que les grands anciens de notre Syndicat ont obtenu et que les syndiqué-es qui se sont succédés ensuite, sont parvenus à maintenir malgré les tentatives de toutes sortes d'y porter atteinte.

Nous n'accepterons en aucun cas une telle remise en cause contraire aux intérêts de la Nation.

**Nous remercions les 88 députés en séance dont les noms suivent pour s'être opposés à l'adoption d'une telle entreprise de remettre en cause l'existence du Cinéma français et de nos emplois et relève d'un invraisemblable vandalisme.**



Mme Nadège Abomangoli ; M. Gabriel Amard ; M. Christophe Bex ; M. Carlos Martens Bilongo ; M. Manuel Bompard ; M. Bérenger Cernon ; M. Jean-François Coulomme ; M. Emmanuel Fernandes ; Mme Mathilde Hignet ; M. Maxime Laisney ; M. Jérôme Legavre ; Mme Sarah Legrain ; Mme Claire Lejeune ; Mme Murielle Lepvraud ; M. Antoine Léaument ; Mme Marie Mesmeur ; Mme Manon Meunier ; Mme Sandrine Nosbé ; Mme Danièle Obono ; Mme Mathilde Panot ; M. Thomas Portes ; M. Arnaud Saint-Martin ; M. Aurélien Saintoul ; Mme Anne Stambach-Terrenoir ; Mme Andrée Taurinya ; Mme Marie-José Allemand ; Mme Marie-Noëlle Battistel ; Mme Béatrice Bellay ; M. Inaki Echaniz ; M. Romain Eskenazi ; Mme Florence Herouin-Léautey ; Mme Céline Hervieu ; M. Gérard Leseul ; Mme Estelle Mercier ; Mme Sophie Pantel ; M. Pierre Pribetich ; Mme Claudia Rouaux ; M. Aurélien Rousseau ; Mme Mélanie Thomin ; Mme Léa Balage El Mariky ; Mme Lisa Belluco ; M. Karim Ben Cheikh ; M. Arnaud Bonnet ; M. Charles Fournier ; M. Steevy Gustave ; M. Jérémie Iordanoff ; M. Tristan Lahais ; M. Benjamin Lucas-Lundy ; Mme Julie Ozenne ; Mme Marie Pochon ; M. Jean-Claude Raux ; Mme Sandra Regol ; M. Jean-Louis Roumégas ; Mme Sabrina Sebaihi ; M. Nicolas Thierry ; M. Gabriel Attal ; M. Hervé Berville ; Mme Danielle Brulebois ; M. Jean-Luc Fugit ; Mme Olivia Grégoire ; M. Sébastien Huyghe ; M. Guillaume Kasbarian ; Mme Brigitte Klinkert ; Mme Annaïg Le Meur ; Mme Marie Lebec ; M. Charles Sitzenstuhl ; Mme Liliana Tanguy ; M. Jean Terlier ; Mme Prisca Thevenot ; M. Stéphane Travert ; M. Philippe Bolo ; M. Éric Martineau ; Mme Sophie Mette ; Mme Louise Morel ; Mme Maud Petit ; Mme Sabine Thillaye ; M. Thierry Benoit ; M. Pierre Henriet ; M. Thomas Lam ; M. Jean Moulliere ; M. Jérémie Patrier-Leitus ; Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback ; Mme Laetitia Saint-Paul ; M. Paul Molac ; M. Édouard Bénard ; Mme Karine Lebon ; M. Emmanuel Maurel ; M. Belkhir Belhaddad.

Paris, le 7 mai 2025

---